



# Vos nageurs sauveteurs

## Prévention

### Feuille d'information: Campagnes d'information

#### Ce que nous voulons faire

L'objectif principal est de s'assurer que les sections de la SSS soient au courant des campagnes et programmes d'information existants dans le contexte de la sécurité aquatique et de la prévention des noyades. Dans un deuxième temps, il convient de les diffuser afin que le plus grand nombre possible de personnes soit informé et donc sensibilisé au comportement correct à adopter au bord, dans et sur l'eau.

#### Contenus

Le projet «Campagnes d'information» se compose de plusieurs sous-projets:

- Campagne de prévention avec Visana «Save your friends»
- Campagne des maximes de la baignade
- Programme «La sécurité aquatique fait école»

#### Comment allons-nous procéder?

Les membres de la SSS connaissent les campagnes et programmes d'information existants et peuvent en informer la ville/municipalité. Les autres possibilités disponibles sont les suivantes:

En général:

- Contributions sur les canaux de médias sociaux de la SSS
- Distribution de matériel d'information/flyer
- Un travail médiatique local ciblé

Spécifique au projet:

- Campagne des maximes de la baignade: (développement) signalisation avec des panneaux avec les maximes de la baignade et de la rivière dans les zones de baignade publiques et/ou les piscines couvertes et extérieures, en collaboration avec l'agence locale Visana

#### Personnes et groupes cibles

- Population, principalement le groupe à risque des hommes 15-35 ans
- Membres des autorités publiques
- Agents/délégués de sécurité
- Personnel enseignant
- Parents/Familles
- Enfants/adolescents



**SLRG SSS**

# **Vos nageurs sauveteurs**

## **Qui peut intervenir?**

- Membres des sections SSS
- Moniteurs de natation/enseignants
- Autres bénévoles de la SSS en soutien

## **Moyens auxiliaires / Matériel informatif**

- Flyer & documentation «La sécurité aquatique fait l'école»
- Flyer avec les maximes de la baignade

## **Les points suivants doivent être respectés**

- Consultation des exploitants d'installations de baignade ou des villes/communautés pour la campagne/signalisation par des panneaux des maximes de baignade et des rivières.